

PROCES VERBAL ET COMPTE RENDU

Conseil municipal du 19 janvier 2021

18 heures - en mairie

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf janvier, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul JOUVE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DESAILLOUD, Frédérique FONFREYDE, Sylvaine JOUVE, Messieurs Pierre-Yves BOCHATON, Paul JOUVE et Franck LAURANS.

Absente et excusée : Monique CHRETIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre-Yves BOCHATON

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal présents, constate que le quorum est atteint et le secrétaire de séance est désigné. Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir modifier l'ordre du jour initialement prévu en y ajoutant une décision modificative sur le budget général 2020 concernant le paiement d'une échéance de prêt dont le budget n'avait pas été correctement prévu. Après discussion et à l'unanimité, les membres du conseil autorisent le Maire à modifier l'ordre du jour et l'autorisent à ouvrir la séance.

• VALIDATION DE COMPTE RENDU

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 03/12/2020. Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres du Conseil Municipal et la page des signatures est ratifiée par les conseillers présents et concernés.

• DECISION MODIFICATIVES

Le Maire explique qu'il convient de délibérer afin de valider 2 décisions modificatives sur le budget général 2020 de la commune.

1°/Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser, dans le cadre des opérations de fin d'année et afin d'abonder le compte 739223 (Fonds de péréquation des ressources communales), à la décision modificative suivante. Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder au virement de crédit suivant :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
014	73922 3				Fonds de péréquation des ressources communale...	800.00
Total						800,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitr e	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
012	621				Personnel extérieur au service	800.00
Total						-800,00

2°/ Le Maire propose au conseil municipal d'autoriser, afin de pouvoir mandater la dernière échéance des intérêts de l'emprunt DEXIA (prêt 024703301) pour l'année 2020, à la décision modificative suivante. Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de procéder au virement de crédit suivant :

CREDITS A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
66	66111				Intérêts réglés à l'échéance	100.00
Total						100,00

CREDITS A REDUIRE

Chapitr e	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
012	621				Personnel extérieur au service	100.00
Total						-100.00

• COTISATION ADIL

Le Maire donne lecture de l'appel de cotisation de l'A.D.I.L. 05 pour l'année 2021 d'un montant de 12.95 € soit 0.35 € x 37 habitants.

Il rappelle que depuis le 1^{er} décembre 2008, L'Agence D'Information sur le Logement des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence (**ADIL 05/04**) offre gratuitement aux habitants un conseil complet sur tous les aspects des problèmes juridiques, financiers et fiscaux liés au logement.

Après discussion et à l'unanimité, le conseil municipal décide de verser la cotisation de 12.95 € à l'Agence d'Information sur le Logement des Hautes-Alpes.

• TRAVAUX DE VOIRIE

Monsieur le Maire propose de délibérer concernant la poursuite de la réfection de la voirie communale n°1 au lieu-dit Beaujeu. Il rappelle que trois tranches de travaux ont déjà été réalisées : une en 2017, une en 2018 et la dernière en 2019. En 2020, seuls des travaux de rebouchage de trous ont été effectués. Le Maire explique qu'il convient de poursuivre en 2020 ces travaux.

Monsieur le Maire présente les devis et après discussion et à l'unanimité des présents, le conseil municipal :

- **Approuve** le devis de l'entreprise « La Routière du Midi » pour un montant HT de 10 116.00 €

Après discussion et à l'unanimité des présents, le Conseil Municipal :

- **Décide** : de poursuivre les travaux de goudronnage de la voirie communale n°1 au lieu-dit Beaujeu
- **Approuve** : le devis estimatif fourni par la société ROUTIERE DU MIDI d'un montant de 10 116 Euros H.T.
- **Charge** : Monsieur le Maire de constituer le dossier nécessaire pour les demandes de subventions.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- ✓ Une visite de la commission des travaux concernant le cimetière et le logement communal est prévue le lundi 25 janvier à 11 heures. Le rendez-vous est donné devant la mairie.
- ✓ Il conviendrait de changer la buse du chemin de la Bouisse, Franck LAURANS propose de prendre 2 buses à l'occasion d'un voyage pour ses approvisionnements personnels. Il faudra prévoir le changement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30.

Fait à Etoile Saint-Cyrice,

Le 19 janvier 2021

Le Maire,

Paul JOUVE